

RESECO

Il fait Bio dans mon assiette

Plan de relance : l'aide à la restauration collective prolongée

Le dispositif de soutien spécifique pour les services de restauration scolaire des petites communes dans le cadre du Plan de relance est **prolongé jusqu'au 3 octobre 2022**.

Participez à la 1^{ère} campagne de télédéclaration concernant les dispositions de la loi EGAlim

Les responsables et gestionnaires de restaurants collectifs sont invités à participer à cette collecte d'informations en s'inscrivant sur la **plateforme *ma cantine*** pour y déclarer leurs données d'achat de denrées 2021. La **campagne s'achève le 16 octobre 2022**.

Programme « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école »

Ce programme d'aide européen a été **modifié et simplifié pour cette rentrée scolaire**. Il est destiné aux communes et aux établissements scolaires, et facilite l'achat de certains produits bio. L'aide financière est un véritable **levier pour atteindre les objectifs de la loi EGAlim** !

Vous trouverez en cliquant sur (ou recopiant) le lien suivant <https://reseco.fr/cycle-de-webinaires-sur-les-marches-publics-en-restauration-collective-en-bretagne/> les différents cycles de webinaires ainsi que les liens d'inscription.